

# Quel est le rôle de la Banque centrale européenne ?

Dernière modification : 31 mars 2021

🕒 2 minutes

## En détail

La Banque centrale européenne est une institution essentielle de la zone euro. Elle est chargée de la mise en oeuvre de la politique monétaire de la zone euro. Pour cela, elle évalue la situation monétaire de la zone en utilisant trois indicateurs. Son fonctionnement est régi par la garantie d'un haut degré d'indépendance.

### Quelle est la mission de la Banque centrale européenne ?

La Banque centrale européenne (BCE), instituée le 1er juin 1998, **met en œuvre la politique monétaire unique dans la zone euro**. Plus précisément, c'est l'Eurosystème, constitué par les banques centrales nationales de la zone euro et la BCE, qui définit la politique monétaire unique. L'objectif principal consiste à maintenir la stabilité des prix, en d'autres termes à **sauvegarder la valeur de l'euro** (article 127 TFUE).

La BCE est par ailleurs chargée de la **conduite de la politique de change** arrêtée par le Conseil Ecofin, réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'Union. Si les instances politiques ont théoriquement la maîtrise de cette politique, ses orientations ne doivent pas entrer en contradiction avec l'objectif de stabilité des prix.

### Comment la BCE évalue-t-elle la situation monétaire de la zone euro ?

Pour évaluer la situation monétaire de la zone, la BCE utilise **trois indicateurs essentiels** :

- le niveau d'inflation sur un an qui doit être proche de 2% ;
- celui de la croissance de l'agrégat monétaire M3 ;
- les perspectives d'évolution des prix, fondées sur une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

Sur cette base, la BCE agit sur le **taux repo**, c'est-à-dire le taux d'intérêt auquel les banques se refinancent auprès de la BCE et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux entreprises et aux particuliers.

## Comment la BCE fonctionne-t-elle ?

La BCE siège à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. **Son fonctionnement s'articule autour :**

- du conseil des gouverneurs, qui définit les grandes orientations de la politique monétaire ;
- du directoire, chargé de la mettre en œuvre et d'assurer la gestion courante de la BCE.

Afin de mener à bien sa mission et pour assurer la crédibilité et la stabilité de l'euro, la BCE jouit d'un **haut degré d'indépendance** vis-à-vis du pouvoir politique.

Depuis le 1er novembre 2019, la présidente de la BCE est Christine Lagarde.